

Compte-rendu des échanges - Bureaux partagés – 25/10/2024

Coopérative artistique des collines

Présent.es : Yassine Hmaine – Cie Nejma, Lucile Guenat & Elise Messerli – Cie Les Essaimés, Olivier Mettais-Cartier – SoubaYourte, Thibaut Mathieu – cie Déo, Véronique Benaïche - Les géantes Bleues, Hadrien Marielle-Tréhouart - Cie La Maison et Loizeau, Claire-Marie Réot - SoulMagnet, Lauren Fodor – Cie Un Air d’Oiseau
Eva Duchamp & Célia Sibuet - Théâtre des collines
Excusés : Cie Al Fonce, Terre de Break

Présentation des lieux

2 espaces pour une superficie globale de 30-40 m² : 1 petit espace de travail (actuellement occupé par l’association Arts en lac) et 1 grande salle de réunion. Il est envisagé de laisser 2 bureaux dans le premier espace et 1 table de réunion + 2-3 bureaux dans le second.

La ville doit fournir un montant forfaitaire pour les charges des fluides (eau, électricité, chauffage) qui sera répartie entre les compagnies. Sans nouvelle au 10 octobre, une expérimentation d’1 an à titre gracieux sera mise en place.

Les deux espaces seront à partager entre toutes les compagnies détentrices d’une convention de mise à disposition de locaux avec la ville d’Annecy.

Pour l’organisation de rendez-vous professionnel et/ou visioconférence privée (petit espace) ou de réunion/assemblée générales, les compagnies devront réserver des créneaux via le logiciel synbird (réservation de salles de la ville d’Annecy). >> Dans la limite de 2h par jour et de 8h par semaine de privatisation d’un espace par compagnie

Une compagnie référente prendra en charge la gestion du lieu avec le soutien et la collaboration des autres compagnies. La Compagnie Déo s’est proposée pour cette année, sous réserve d’accord de son responsable légal. Elle fera notamment le lien avec l’association Arts en lac et détiendra le contrat de box internet.

Règlement d’utilisation :

Voir en pièce jointe

Modalité de réservation des espaces :

- Petite salle -2 créneaux possibles
- Grande salle - 5 créneaux possibles
- si privatisation pour réunion, AG, visioconférence : cocher tous les créneaux de la salle en question
- Si le grand espace n’est pas privatisé, il est possible de venir travailler en indiquant simplement sa présence = open space
- Pour le premier mois, un tableau en ligne sera mis en place en attendant la vérification de l’exploitation sous SynBird

Aménagement & mobilier :

Le mobilier actuellement présent (bureaux, chaises, tables, frigos, ventilateur, miroir, vaisselle, etc.) appartient à l'association Arts en lac qui consent à les partager avec les autres associations.

Théâtre des collines :

Sous réserve de disponibilité dans les centres de stockages de la ville d'Annecy, le Théâtre va mettre à disposition des compagnies :

- Bureaux et chaises, Table de réunion
- Paravents, Armoires à clefs
- Tableau d'affichage + tableau blanc

Compagnies utilisatrices :

Les compagnies vont mettre en place un pot commun afin de se fournir en : imprimante, rallonges & multiprises, cafetière, bouilloire, petit matériel, aspirateur, balais, balayette, serpillère, stylos, étiquettes, micro-onde, Tasses, Canapés

A prévoir :

Par les compagnies :

- Mise en place d'un forfait internet par la compagnie référente
- Liste des tâches ménagères mensuelles à prévoir
- Liste des consommables nécessaires (sac poubelle, papier hygiénique, etc.)
- Etablir le montant mensuel du pot commun
- Etablir un montant d'utilisation ponctuel type pour les autres compagnies de la Coopérative artistique des collines

Par le Théâtre :

Maintenance des extincteurs et luminaires, rédaction des conventions, gestion des doubles de clefs.